



Berling

2 23

2024



8/2025



Bulletin municipal n°35

SOMMAIRE

Municipalité – Mairie – Commissions communales - Employés	3-5
Le Mot du Maire	6-9
Etat civil – Les nouveaux arrivants	10-13
Pyramide des Ages – Anniversaires	14-19
I) La vie de la commune : rétrospective.....	20-31
La fête des ainés	20-22
Exposition l’Eselbahn – Kirb	22-25
Atelier numérique – Brioches du 14 juillet, de l’amitié	26-27
Une rose, un Espoir – Elections – Escape Game	28-29
Remerciement aux habitants	30-31
II) Les forces vives de la commune	32-51
Les écho’liers	32-35
Le Foyer Sport Culture.....	36-37
Les Bricochoux	38-42
Le club de pétanque – Les arboriculteurs de Phalsbourg et environs	43-44
Gymnastique douce	45
Paroisse Protestante – Remerciement au conseil presbytéral	46-47
L’école du dimanche – Paroisse Catholique	48-49
Le périscolaire de Vescheim et tarifs – Fêtes du quartier – Le club Vosgien	50-51
III) Actions et projets.....	52-59
Entretien et travaux par l’équipe municipale et employés	52-54
Travaux lotissement Hundert 2éme tranche.....	55
Travaux de réfection Route Départementale – Zone de rencontre 20km/h.....	56
Zone de rencontre – Travaux ENEDIS	57
Remerciements entretien.....	58
Travaux en cours.....	59
IV) Renseignements utiles	60-75
Informations	60
Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg CCPP	61
Urbanisme – Service Gestion Comptable de Sarrebourg	62
Centre Moselle Solidarités Sarrebourg	63
Demande de Carte d’Identité ou Passeport	64
Liste des délibérations du Conseil Municipal 2023 – 2025	65-69
Budgets 2023-2024	70
Budget primitif 2025	71
Salle d’activités : Extrait règlement –Tarifs.....	72-73
Les entrepreneurs de Berling	74
Numéros utiles	75

Directeur de la publication : Mairie de Berling

Photos : Mairie de Berling, Républicain Lorrain, L.C.

Conception : Mairie de Berling et Cogiprint

Impression : Imprimerie Cogiprint - 57820 Dannelbourg

Distribution par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Municipalité

Maire : Ernest HAMM 06.03.75.49.40

Premier Adjoint : Frédéric RICHERT 06.20.64.26.94

Deuxième Adjoint : Franck LOUTRE 06.99.75.57.50

Troisième Adjoint : Grégory MOTSCH 06.72.56.36.34

Délégations :

Premier Adjoint : Budget, Finances, Voirie, Travaux communaux (de grandes ampleurs).

Urbanisme, Aménagements des terrains. Examen des projets de Travaux et leur suivi.

Deuxième Adjoint : En l'absence du premier adjoint ; Budget, Finances, Voirie, Travaux communaux (Petits travaux).

Troisième Adjoint : Salle d'activités, Secteur associatif, Cimetière, Bassin de rétention du lotissement, Seconder le deuxième adjoint pour le fleurissement et les espaces.

A partir du 31 Mars 2023:

Après le deuxième vote négatif du budget primitif le Maire a repris les délégations et indemnités au deux premiers adjoints.

Troisième Adjoint : Budget, Finances, Voirie, Travaux communaux , Urbanisme, Aménagements des terrains.

Examen des projets de Travaux et leur suivi. Salle d'activités, Secteur associatif, Cimetière.

Conseillers Municipaux :

Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN.

Participation citoyenne — Citoyens référents :

Julien SCHAEFFER 06.85.45.30.79 et Thierry BURR 06.74.59.87.62



Rédaction et mise en page :
Ernest HAMM et Véronique GILLES

Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Lundi de 16 h à 17 h 30
Jeudi de 9 h à 11 h et de 17 h à 18 h 30

2 place de l'Eglise 57370 BERLING
03 87 08 02 34 / 06.49.80.28.54



Email : mairie@berling.fr
Site internet : www.communedeberling.fr



Merci aux secrétaires de renfort :
Marie-Laure MUCKLI et Cindy ROUFFET
de mars à juillet 2023



Secrétaire de Mairie :
Véronique GILLES depuis le 4 septembre 2023, embauchée le 17 Juillet 2023.



Commissions Communales

Délégués à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Délégué Titulaire : Ernest HAMM

Délégué Suppléant : Frédéric RICHERT

Délégués au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Délégué Titulaire : Ernest HAMM

Délégué Suppléant : Grégory MOTSCH

Représentants AFUA : Ernest HAMM, Grégory MOTSCH

Délégué AGEDI : Yannick MARTIN

Délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Fanny HAESSIG

Correspondant CCSR (Sécurité routière) et protection incendie : Jordan MAHDADI

Correspondant intempérie ERDF : Jordan MAHDADI

Correspondant Défense : Fanny HAESSIG

Commission de contrôle de la liste électorale : Jordan MAHDADI

Commission d'appels d'offres (travaux montant sup. à 5 225 000€) :

Président : Ernest HAMM

Membre Titulaire : Frédéric RICHERT

Membres Suppléants : Franck LOUTRE, Gregory MOTSCH, Fanny HAESSIG

Commission au Conseil d'école : Grégory MOTSCH

Commission Sociale :

Membres : Jordan MAHDADI, Fanny HAESSIG, Yannick MARTIN

Missions : manifestations communales, bulletin municipal, site Internet, aide sociale, conseil municipal des jeunes, encadrement — gestion du verger pédagogique, anniversaires des aînés, maisons fleuries.

Commission Technique - entretien :

Responsable : Grégory MOTSCH

Membres : Franck LOUTRE, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Missions : bois bourgeois, église, cimetière et logement, salle d'activités, aire de jeux, embellissement du village et éclairage de Noël.

Commission Travaux – marchés publics (hors appel d'offres) :

Responsable : Frédéric RICHERT

Membres : Fanny HAESSIG, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Missions : Etudes avant-projet, suivi des travaux, ouverture des plis — mise en concurrence ;

Aménagement des terrains communaux, Biodiversité.

Commission révision de la carte communale : Grégory MOTSCH, Frédéric RICHERT

Nos employés Communaux

Pascal ENGELMANN

Gestionnaire informatique et divers



Sandra MOTSCH

Agent d'entretien des locaux





Le Mot du Maire

Chères Berlingeoises et Berlingeois, chers Berlingere,

LA PAIX ; état de calme, de tranquillité avec absence de perturbation, de trouble, de guerre et de conflit est un concept humain presque inexécutable.

TRISTE sur notre belle terre de devoir subir encore aujourd’hui le mal, la méchanceté de notre créature humaine.

Malheureusement des personnes, normalement bien civilisées avec les lois et règles de notre époque, aimeraient ou estiment encore avoir le besoin de tuer pour leur intérêt personnel, le désir de la conquête, du pouvoir et de l’argent.

Le conflit entre la Russie et l’Ukraine depuis fin février 2022, n’est pas encore terminé. Pour se défendre le pays victime a du attaquer. Ca se passe proche de chez nous et peut aller maintenant vers une guerre mondiale.

A cause de terroristes une autre s’est déclenchée début octobre 2023 et sans relâche. Des Israéliens ont du mourir puis les Gazaouis doivent suivre.

D’autres pays ainsi que les religions s’en mêlent aussi.



Depuis plus de deux ans les aides européennes internationales et le Conseil de sécurité de l’ONU n’ont pu résoudre ces conflits où les pays cherchent maintenant la paix par la force.

Nous pouvons voir aujourd’hui encore des morts, des blessés, des affamés ou des otages innocents.

Nous connaissons aussi d’autres affrontements par la méchanceté qui font des victimes innocentes et des souffrances humaines autour de nous. Malheureusement ce sont toujours des violences pour des plaisirs personnels.

Les violences conjugales sont encore les plus importantes.

Il vaudrait mieux voir le motif et le but avant de répondre et jouer, comme dans une cour de récréation, avec toutes les brutalités et agressivités humaines.

Nous avons le sport pour nous défouler, nous battre pour gagner entre équipe soudée, dans les respects et dans l’amitié.

Nous avions aussi eu l’occasion l’année dernière du 26 juillet au 11 août, avec Paris capitale mondiale des Jeux Olympiques. La France peut être fière de l’exploit de l’organisation de ces jeux et en ayant rassemblé tous les pays. Nous pouvons remercier le gouvernement, la ville de Paris, les forces de l’ordre, les pompiers, les parisiens et tous les élus qui ont contribué.



« *La violence est la facilité des faibles et le dernier refuge de l’incompétence* ».
Isaac ASIMOV

Depuis deux siècles avec notre aire industrielle, dont nous profitons tous, nous attaquons notre belle planète. Avec notre réchauffement, ce dérangement climatique, nous sommes en guerre avec l'eau et le feu.

Afin de ne pas laisser continuer ce crime nous devons tous, tout être humain, y contribuer chacun dans son domaine, dans un climat de confiance et de respect.

Ralentissons et interdisons nos pollutions en en utilisant ou en consommant le plus naturellement possible. Appliquons la biodiversité au maximum.



Gardons ou revenons sur le système naturel dynamique ; l'écosystème. Utilisons les énergies les moins polluantes et si possible celles renouvelables. Protégeons notre belle terre, qui se réchauffe trop vite, et entretenons avec nos moyens les espaces que nous pouvons afin d'éviter les départs de feux.

Les entreprises et les commerçants tous confondus, les exploitants agricoles et autres ont leur plus grand rôle à jouer. Essayons de les soutenir dans leurs bonnes démarches.

Ce sont surtout l'Etat, l'Europe ainsi que tous les pays mondiaux qui doivent, devraient faire appliquer les mêmes règles pour tous avec des solutions concrètes.

Bonne proposition de demander aux villes de réduire les surfaces des zones de construction avec la loi ZAN, Zéro Artificialisation Nette. Elle consiste à réduire la consommation des espaces cultivables en augmentant au maximum les hauteurs des constructions.

Mais malheureusement avec cette loi trop généralisée, nous les petites communes supporterons des contraintes importantes pour la création des lotissements.

Suite à la demande constante de terrains de construction pour vouloir s'installer dans notre village et afin de continuer à peupler notre commune, nous avons proposé de rajouter à notre carte communale quelques terrains constructibles ainsi qu'une zone pour un nouveau lotissement au prolongement de la rue Gartenfeld. Cette zone n'a pas été acceptée sous prétexte que nous avons trop de dents creuses et des terrains constructibles étaient disponibles dans cette rue, comme dans la rue du Chemin de Fer où il sera également nécessaire de réaliser l'extension des réseaux eau, électricité pour que les constructions puissent se raccorder. Elles pourront participer aux frais par la taxe d'aménagement.

Suite au recensement effectué en début 2023 l'INSEE nous donne 285 habitants mais nous sommes en réalité environ 325.

Avec tous les efforts à fournir pour notre planète, les conflits, les catastrophes naturelles et les virus qui nous entourent, nous sommes actuellement plus ou moins dans une crise économique.

Nous devons aider à relancer le développement économique mais espérons que notre classe moyenne et ouvrière, la ruralité, soient mieux respectées.

« La connaissance n'est pas la garantie d'un bon comportement, mais l'ignorance est la garantie presque certaine d'un mauvais comportement »

Martha Craven Nussbaum

En 2023 les subventions demandées nous ont été accordées, AMISSUR du Département et DETR de l'état pour les réalisations de l'enrobé rue du Beau Soleil avec limitation à 30 km/h, pour la sécurisation du nouveau marquage dans la zone de rencontre 20 km/h devant la Place de l'Eglise et du radar pédagogique à l'entrée du village en venant de Pfalzweyer.

La commune a pu les réaliser mais avec du mal suite aux votes négatifs des Budgets Primitifs depuis deux ans de la majorité du Conseil Municipal.

Depuis avril 2023 cette majorité essaie de me bloquer, ainsi que la commune, afin d'accéder au pouvoir pour l'intérêt personnel. Au lieu d'être constructif dans un esprit démocratique, ils sont destructifs en répétant à chaque réunion " Tu peux raconter ce que tu veux nous voterons contre. "

Cela fait perdre, à la secrétaire et moi, beaucoup de temps et de l'argent comme les frais d'avocat pour défendre la commune et la privation de subventions.

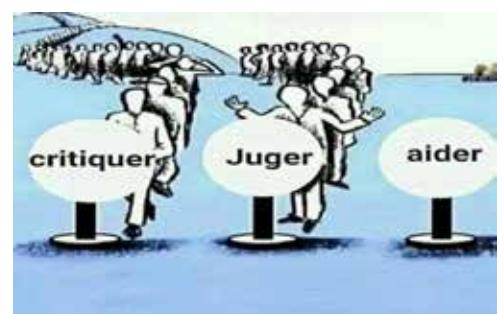
Le dernier Budget Primitif 2025 non approuvé par la majorité a de nouveau, comme celui de 2023 et de 2024, été validé pour l'essentiel par la Chambre Régionale des Comptes , CRC de la Moselle, et rendu exécutoire par Monsieur le Préfet.

Suite à plusieurs démarches par mes responsabilités, la CRC a accepté les investissement des travaux utiles et nécessaires.

Notre commune possède actuellement un confort budgétaire avec un excédent de 184.161 €.

Après toutes mes démarches possibles il nous a aussi été accordé en 2024 une subvention de 70% de la Région et de l'Europe, FAEDER, de 21.121 € pour l'aménagement du sentier accédant à l'aire de repos et au verger-potager botanique et pédagogique.

Nous aurions pu avoir davantage d'aide en investissements comme pour, un abri destiné à notre ancienne pompe à incendie des pompiers, pour des restaurations de parc, jardin, des bacs potager, pour une pompe à eau au puit derrière le parking, pour construire ou installer un garage de stockage des équipements tondeuse et autres, ainsi que pour modifier un cour de tennis en Skatepark.



Ce sont des projets à prévoir au prochain budget de l'année prochaine.

L'inauguration de ces travaux subventionnés ; constructions du parking, de l'aire de stationnement et de l'accès en face de la Place de l'Eglise, du parcours ludique dans le Jardin de l'Eglise, de la réfection du Vieux Chemin en zone de rencontre ainsi que de la finition du lotissement rue du Beau Soleil prévue courant 2023 n'a pu avoir lieu pour cause de blocage.

« Tenez vous loin des personnes négatives, elles ont un problème pour chaque solution »
Albert EINSTEIN

Comme tous les ans encore merci à vous administrés pour l'entretien et l'embellissement des espaces de vos demeures avec les alentours y compris les communaux.

Je remercie, nous pouvons remercier notre nouvelle secrétaire générale de mairie, nommée début septembre 2023, pour son implication sa disponibilité et son courage dans ses multiples fonctions.

Bienvenue à tous nos nouveaux arrivants et contents de les accueillir dans notre village.

Nous continuons à construire, aménager et dynamiser notre village avec toutes les aides et subventions possibles dans le respect de tous.

Je suis responsable donc déterminé, pas pour être populaire mais pour travailler pour l'intérêt de la commune, pour le bien-être de tous les administrés. Pour les finances il n'y a pas de petites économies, un Euro est un Euro.

Je continuerai à m'investir avec conviction et fidélité, à rester pointilleux en me battant pour la réalité et l'avenir. Je serais toujours prêt à contribuer ensemble avec des personnes détenant un esprit constructif démocratique, de bienveillance, de fraternité, de tolérance, de compréhension et de respect démocratique.

Sachons vivre dans un climat de confiance, de coopération, d'harmonie, faisons en sorte que le bon sens nous éclaire dans les réactions comme dans les décisions et ne nous laissons pas entrer en tentation.

Une valeur qu'il ne faut jamais perdre est la dignité humaine.

Tout commence par l'amour, l'amitié et doit démarrer dès le matin en oubliant haine, colère et violence.



Elment HANN

« Lorsque le pouvoir de l'amour vaincra
l'amour du pouvoir,
le monde connaîtra
la paix ».
Jimi HENDRIX



F raternité
R encontre
A mour
P ardon
P artage
E galité
R respect

Naissances

2023

Bienvenue à



← Guillaume HAESSIG
Fils de Paul et Fanny HAESSIG

Adam SCHAFFNER
Fils de Alexandre SCHAFFNER
et Charlotte DRULANG

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



De 2024 jusqu'en août 2025

Aucune naissance

Décès



2023

- Marcel WELSCH domicilié 9 rue de Hangviller,
le 21 Novembre

2024

- Yolande BRUHL née SCHOEBOE domiciliée 2, rue
du Beau Soleil , le 12 Mars
- Eugénie HAMM née BACHER domiciliée 20, rue
Principale, le 22 Mars

PACS

2023

Le 13 Avril

Justine KURA et Raphaël GROSCHANG



Le 13 Juillet

Laura SCHNEIDER et Antonio CERBINO

2024

Le 03 Août

Sabrina SCHNITZLER et Johan DOTT



Le 12 Septembre

Katy COLLARD et Claude STRAUB

2025

Le 16 Janvier

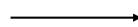
Clothilde DECLUNDER
et Paul ANDRE



Mariages

2023

Le 21 Octobre
Guillaume WANNENMACHER et
Jerry JOVANOVIC

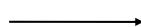


2024



Le 24 Février
Joëlle ENGEL et
Sandrine RICHARD

Le 20 Avril
Céline CREMER et
Guillaume LECLERC



Le 22 Juin
Gwenaëlle MITRA et Laurent ANAMOUTOU

Janvier à Juillet 2025

Le 19 Juillet
Katy COLLARD et
Claude STRAUB



Les nouveaux arrivants

2023

- JARZABEK Amélie, 2 a Vieux Chemin
- HERRMANN Julie et DIETRICH Guillaume, 13 rue de Hangviller
- ENGELMANN Précillia et FUHRMANN Lucas et les enfants Bastien et Victor, 12 rue du Beau Soleil
- SCHNEIDER Laura et CERBINO Anthony et leur fille Jeanne, 7 rue Burgass
- ITASSE Shana et Gaëtan, 4 impasse du Cerisier
- TAILLARD Marion et les enfants HUSSER Léanne et Logan, 13 rue de Hangviller
- LEHMANN Béatrice et SCHIER Patrick, 13 impasse du Cerisier
- ARGANT Marie et ses enfants GIO Axel, Noah, Luc et Simon, 4 rue de la Scierie
- KNECHT Patricia et KUNTZ Stéphane, 2 a Vieux Chemin

2024

- BERG Marie et ARNOLD Grégory, 17 rue du Beau Soleil
- DECLUNDER Clothilde et ANDRE Paul, 14 rue du Beau Soleil
- BACH Chloé et MUNSCH Maxime, 17 rue de Phalsbourg
- YAROSHEVA Tetiana et MENGUS Mathieu, 2 a Vieux Chemin
- FONTENEAU François, 4 rue de Phalsbourg
- LEPORQ Mathilde et LEME Anthony et leurs enfants Camille et Malo, 3 impasse du Cerisier
- SAVIN Florian et ses filles Alice et Agathe, 13 rue de Phalsbourg

2025

- VUILLER Agathe et EXTREMERA Alexis, 11 rue de Hangviller
- AZEAU Cassandra, 7 rue de la Gare
- QUINTO Giovanna et CLAUSS Bruno et CHRISTMANN Matthieu, 1 impasse du cerisier

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village !

La pyramide des âges

Notre doyenne ZIMMERMANN Marguerite 96 ans

Notre doyen HAMM Willy 93 ans

ZIMMERMANN Marguerite	96 ans	RICHERT Alfred	76 ans
HAMM Willy	93 ans	REICHERT Georgette	76 ans
TOUSSAINT Mina	93 ans	CUNY Eddy	75 ans
STEIBEL Roland	91 ans	BANDE Marguerite	75 ans
STEIBEL Jeannine	89 ans	PHILLIPPS Eliane	75 ans
KLEIN Elfriede	89 ans	MULLER René	75 ans
BEYER Adolphe	88 ans	GANTNER Gilbert	75 ans
GRAEFF Roger	87 ans	KARL Marie-Ange	74 ans
BEYER Jacqueline	87 ans	HOFFMANN Charles	74 ans
WURMEL Marlyse	87 ans	STRAUB Raymond	74 ans
LECKLER Elfriede	85 ans	BANTZHAFF René	74 ans
WURMEL Raymond	84 ans	RICHERT Denise	73 ans
GOHN Emma	84 ans	GANGLOFF Sonia	73 ans
DAMBACHER Reinhold	82 ans	WANNENMACHER René	73 ans
HOFFMANN Elise	81 ans	ENSMINGER Bernard	73 ans
GIRARDIN Charles	80 ans	STRAUB KERN Christiane	72 ans
GIRARDIN Elise	80 ans	GANTNER Martine	72 ans
ULRICH Christiane	79 ans	STRAUB GING Christiane	71 ans
HOFFMANN Germaine	79 ans	BRUHL Daniel	71 ans
DAMBACHER Rosie	79 ans	WALTER Huguette	71 ans
LADWIG-WILL Christiane	78 ans	BURKHALTER Christiane	71 ans
SCHWALLER Marie-Louise	78 ans	PINABEL Bruno	71 ans
DEMANGE Jacqueline	78 ans	DE CABARRUS Robert	71 ans
MERTZ Richard	77 ans	ENSMINGER Annie	70 ans
MERTZ Noémie	77 ans	MULLER Micheline	70 ans
DEMANGE Marc	77 ans	LENTZ Marlène	70 ans
GANGLOFF Richard	77 ans	LENTZ Willy	70 ans
STRAUB Charles	77 ans	GEORGES Michel	70 ans
		CUNY Trudy	70 ans
		WELSCH Martine	70 ans

Les Anniversaires 2023



Roger GRAEFF - 85 ans



Reinhold DAMBACHER - 80 ans



Jacqueline BEYER - 85 ans



Marlyse WURMEL - 85 ans



Christiane STRAUB - 70 ans



**Marguerite ZIMMERMANN
Doyenne - 94 ans**



Richard GANGLOFF - 70 ans



Martine GANTNER - 70 ans



Charles STRAUB - 75 ans

Les Anniversaires 2024



Elyse HOFFMANN - 80 ans



Christiane STRAUB - 70 ans



Alfred RICHERT - 75 ans



Daniel BRHUL - 70 ans



Roland STEIBEL - 90 ans



Willy HAMM - 92 ans



Huguette WALTER - 70 ans



**Christiane BURKHALTER
- 70 ans**



**Marguerite ZIMMERMANN
Doyenne - 95 ans**



Georgette REICHERT - 75 ans



Bruno PINABEL - 70 ans



Mina TOUSSAINT - 92 ans

Les Anniversaires 2025



Charles GIRARDIN - 80 ans



Gilbert GANTNER - 75 ans



Willy LENTZ - 70 ans



Eddy CUNY - 75 ans



Annie ENSMINGER - 70 ans



Micheline MULLER - 70 ans



Marguerite BANDE - 75 ans



Michel GEORGES - 70 ans



Trudy CUNY - 70 ans



Marlène LENTZ - 70 ans



Elfrid LECKLER - 85 ans



Eliane PHILLIPPS - 75 ans



**Marguerite ZIMMERMANN
DOYENNE - 96 ans**



Elise GIRARDIN - 80 ans



La vie de la commune : Rétrospective

LA FÊTE DES AÎNÉS

AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS LE 5 MARS 2023



Le Maire souhaite le bienvenu aux ainés ou administrés de plus de 60 ans.

Cette année ils sont accompagnés par les nouveaux arrivants de l'année précédente à l'apéritif ainsi que par notre Conseiller Départemental Patrick REICHHELD. Pendant l'allocution il résume les dernières aides apportées par le Département.

Notre Député Fabien DI FILIPPO nous a rejoint un peu plus tard au repas après une petit discours et un tour de table.



Le 11 Février 2024



Cette année les nouveaux arrivants n'étaient pas conviés car ils l'étaient déjà le jour de la Kirb du 5 novembre dernier.

Notre Conseiller Départemental nous a rejoint pour nous saluer et a précisé que les services d'aide à la personne étaient maintenant regroupés à Sarrebourg au Centre Moselle Solidarité.

Notre DJ local Nicolas de Eschbourg nous a de nouveau, comme l'année dernière, assuré un bel après-midi.



Le 9 Février 2025



Après son allocution de bienvenue le Maire a laissé la parole à nos invités, à notre Conseiller Départemental Patrick REICHELD et au Président de notre Communauté de Communes Christian UNTEREINER.

Notre Conseillère Départementale Vérona GOSSÉ et notre Député Fabien DI FILIPPO nous ont rejoint plus tard et avec un grand tour de table nous ont informé des aides et avantages pour les ainés.

Notre DJ Nicolas a à nouveau assuré l'ambiance dans la salle.



EXPOSITION OUVERTE AU PUBLIC

L'Eselbahn de retour à Berling...sur grand écran :

samedi 14 janvier 2023 : " il était une fois l'Eselbahn" (1883-1953).



L'Eselbahn entre Phalsbourg et Lutzelbourg, vers 1883.

(Droits réservés : collection Laurent Goergler)

Pour fêter les 140 années de la création de la ligne ferroviaire, la conférence-projection composée de deux parties originales baptisées "Il était une fois l'Eselbahn" et "Sur les traces de l'Eselbahn" a été projetée pour la première fois à Berling, dans le cadre d'une après-midi unique d'une durée de deux heures, le samedi 14 janvier 2023 à 16h dans notre salle d'activités. Entrée libre avec participation au chapeau.



L'auteur compositeur conférencier, Laurent GOERGLER en pleine explication.



ESELBAHN MOSELLE INFO

18/07/2023



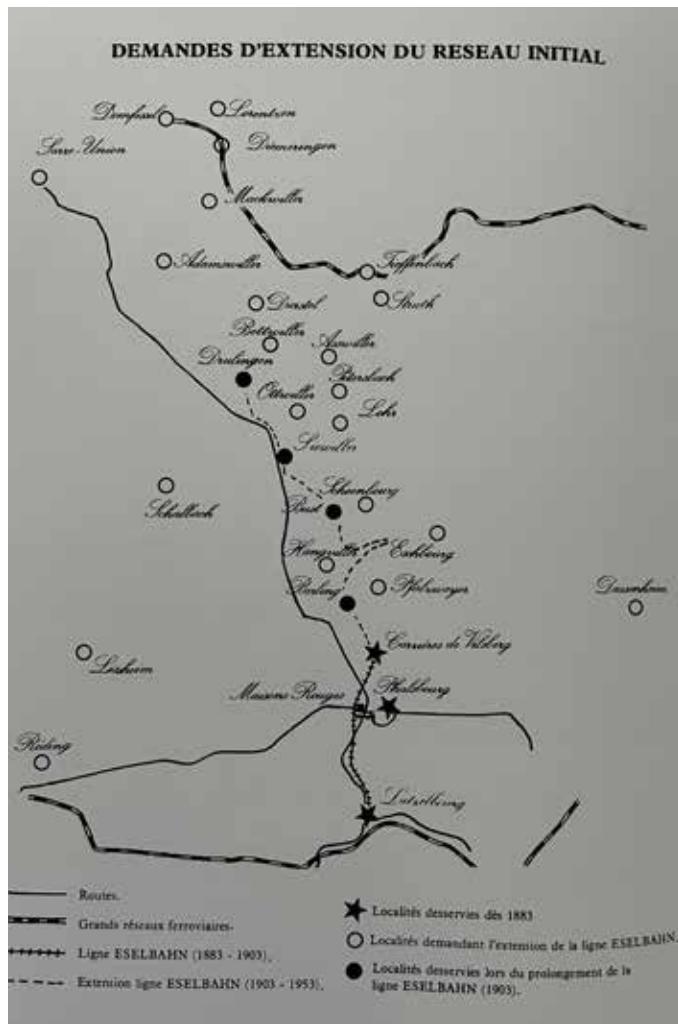
Berling village-étape pour les amoureux de la nature.

Cette semaine, la tournée d'été fait escale à Berling. L'occasion de découvrir les activités et animations qui vont rythmer l'été en Moselle.



La chaîne Moselle TV a fait escale à BERLING le 18 juillet 2023 pour un petit reportage sur l'Eselbahn.

La journaliste a profité de la piste cyclable, le long de l'ancienne voie de chemin de fer de la gare de Berling à la gare de Graufthal, en interviewant le Maire sur l'historique. L'émission a été diffusée quelques jours après sur Moselle Info.



Equipe de constructeurs devant la gare de Filsberg.
(Doc. Drees)



Inauguration officielle de la gare de Berling en Lorraine (Berling 1901).
(Doc. Drees)



La gare de Berling (vers 1900)
(Photo Drees)

ESELBAHN KIRB 2023

Berling : l'Eselbahn est présent à la kirb 2023 pour ses 140 ans !



Comme ces dernières années la commune a invité les habitants à l'apéritif de la Kirb ainsi que les participants du culte.

Cette année elle a aussi proposé, à partir de 11h, une exposition sur l'Eselbahn assurée par Laurent GOERGLER.

Elle était réservée aux invités de 10h à 12h30 puis au public à partir de 14h. Antoine de l'établissement "La Boîte à Musique" était également présent pour nous jouer quelques airs d'accordéon.

Lors de la traditionnelle kirb de Berling, le petit train Eselbahn a été évoqué au sein de la salle d'activités de la commune sous diverses formes : tout d'abord une exposition photos-textes constituées de 24 grandes planches exposées sur grille évoqua la vie du petit train de 1883 à 1953 ; simultanément un diaporama d'une durée de 10 minutes évoqua cette même histoire à base d'images extraites de la longue version "Il était une fois l'Eselbahn" ; enfin l'auteur, Laurent Goergler qui a décidé de réimprimer des ouvrages toujours sur le même sujet, a été présent pour dédicacer son ouvrage: en somme un joli cocktail pour fêter dignement les 140 ans de la naissance de ce petit train pour les passionnés d'histoire locale et ferroviaire !



ATELIERS NUMÉRIQUES

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la population aux outils numériques, MOSELLE FIBRE a d'ores et déjà pu organiser, depuis 2022, près de 2500 ateliers numériques, offrant ainsi aux Mosellans la possibilité d'être accompagnés gratuitement au plus près de chez eux, par nos Conseillers numériques sur les démarches administratives en ligne ainsi que d'autres thèmes.

A l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, près de 235 ateliers ont déjà été réalisés et ont permis d'accompagner près de 1200 personnes dans les onze communes volontaires.

Des ateliers de deux heures le matin et deux l'après-midi ont été proposés dans notre salle de réunion à la mairie en mars 2023, octobre 2024 et juillet 2025 comme thème ;



Prise en main d'ordinateur, Se repérer sur son ordinateur, Faire des démarches en ligne.

BRIOCHE DU 14 JUILLET



2023



Comme le veut la tradition, la commune offre aux enfants scolarisés de 3 à 14 ans la brioche du 14 juillet.

Nous profitons de la fête du 13 au soir, organisée par l'association Foyer Sport et Culture, pour les distribuer aux écoliers déjà invités ainsi qu'aux enfants présents à la soirée.



2024



2025



LE TEMPS DES BRIOCHES : BRIOCHES DE L'AMITIÉ

L'association des BRICOCHOUX a assurée la distribution des brioches de l'amitié du 13 au 15 octobre 2023.

La somme de 647 € a été remise à l'association des amis et parents d'enfants inadaptés APEI de Sarrebourg.

POUR VOUS, CE N'EST
QU'UNE BRIOCHE
POUR MOI, C'EST
UNE HEURE D'ÉVASION



L'année dernière les arboriculteurs de Phalsbourg et environs ont rassemblé 675 € les 18 et 19 octobre.

Merci à ces associations pour leur aide et merci à nos concitoyens pour leurs dons à l'AEPI qui apprécie beaucoup ces gestes.

UNE ROSE, UN ESPOIR

La Ligue contre le Cancer



AVRIL 2023

AVRIL 2024



Les 26 et 27 avril dernier les Motards d'Une Rose un Espoir au grand cœur ont sillonné les villes et villages du secteur de Sarralbe. Ils sont venus à la rencontre des habitants avec les bras chargés de Roses pour les proposer contre un don de 2 € minimum. C'est grâce à cet élan de générosité que le secteur de Sarralbe à remis un chèque de

71430 € à la Ligue contre le cancer de Moselle. Un record a été battu cette année avec un chèque dont le montant ne cesse d'augmenter d'année en année grâce à la générosité des habitants du secteur dont Berling fait partie !!!

Depuis 2009 c'est 759 700 € qui ont été récolté par le secteur de Sarralbe.

AVRIL 2025



Merci à toutes et à tous !

Nous vous donnons RDV les 25 et 26 avril 2026 pour une nouvelle édition placée encore une fois sous le signe de l'Amitié, Solidarité et Générosité.



Régis FRANCOIS
Vice Président
Secteur Sarralbe



ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN ET LÉGISLATIVES 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

Encore merci aux administrés volontaires comme assesseur et à la participation du comptage.



ESCAPE GAME

Jeudi 8 mai 2025 avait lieu un Escape Game sur le thème de la Résistance dans notre salle d'activités, proposé gratuitement par l'Office de Tourisme intercommunal du Pays de Phalsbourg en partenariat avec le Coffre à Idées.

Un thème pertinent en cette année de commémoration des 80 ans de la Libération.

Départs échelonnés toutes les 15 minutes par équipe de 2 à 6 personnes.

52 participants à BERLING, record parmi les communes volontaires.



JOURNÉE CITOYENNETÉ, NETTOYAGE DU VILLAGE

23 SEPTEMBRE 2023

Cette matinée a démarré avec l'explication du programme des travaux prévus par équipe muni de gants, gilet, sacs poubelles et quelques boissons offerts par le centre de distribution de Sarre-Union.

Merci beaucoup à tous ces bénévoles pour leurs prestations.





Après l'effort le réconfort !



REMERCIEMENTS AUX HABITANTS



II. Les forces vives de la commune

Les écho'liers

Plantation d'arbres pédagogiques

Le 17 mars 2023 l'institutrice Wiham, l'aide maternelle Elisabeth avec leurs élèves ont été invités dans le verger botanique par les arboriculteurs de la région de Phalsbourg et environ, à planter les premiers arbres fruitiers offerts.



Ginkgo Biloba

Le 3 avril plantation d'un nouvel arbre de la paix en souvenir de l'administré Charles LECKLER.

Une cérémonie avec plantation de l'arbre était déjà été assurée après son décès le 3 avril 2005 derrière l'église. Suite aux travaux de construction et de rénovation du bâtiment Ecole, mairie, salle d'activités il n'avait pas pu être sauvé.

Une cérémonie sera assurée lorsque l'inauguration pourra avoir lieu.



Ouverture du parcours ludique pour les écoliers et enfants le désirant.
Après les travaux nous avons pu installer en juin 2023 des jeux sportifs.

Rentrée 4 septembre 2023



Distribution de chocolats chauds et des cadeaux de Noël de la commune.



21 décembre 2023



13 février 2024 - Carnaval



Dernier jour de classe 5 juillet 2024



Remerciements à l'institutrice Florence



Distribution de brioches de fin d'année

Rentrée 2 septembre 2024



La directrice Wiham de retour après son congé parental avec Chloé, aide maternelle.



Mi-temps avec l'institutrice Sylvie

Test alarme incendie 27 septembre



Saint-Nicolas - 6 décembre



Cadeaux de Noël de la commune - 19 décembre



Carnaval - 4 mars 2025



1^{er} Potager - 29 avril avec l'aide maternelle Lindsay



Test alarme incendie du 26 mai



Fête de fin d'année le 24 juin



FOYER SPORT ET CULTURE

L'année 2025 du Foyer Sport et Culture en images

Pas beaucoup de fumée en vérité, mais de belles flammes sont venues éclairer le bout de la rue de la Gare où nous avions installé le brûle sapins le 11 janvier. Les nouveaux habitants du lotissement tout proche se sont joints aux habitués venus passer un moment convivial autour d'une table où les bredeles fait maison accompagnaient avantageusement le vin chaud préparé par Laurence. Certains avaient apporté leur sapin mais la plupart des villageois l'avaient déposé devant leur maison.



200 marcheurs à la marche du Lundi de Pentecôte.

Lundi de Pentecôte 9 juin deux cents personnes ont profité du retour d'une journée sans pluie et se sont rendues à Berling sur les deux circuits de randonnée proposés par l'association. Le petit circuit d'un peu moins de 5 kilomètres emmenait les marcheurs à Hangviller pour un retour sur Berling par un bout de l'ancienne voie de chemin de fer de l'Eselbahn. Le circuit des 11 kilomètres empruntait une autre partie de l'ancienne Eselbahn et partait vers Bust pour un retour par Hangviller. Les deux circuits tracés et balisés par les membres du Foyer Sport et Culture passaient en grande partie dans la forêt à la grande satisfaction des marcheurs. A midi, petits et grands, marcheurs et non marcheurs ont pris place dans la salle d'activités et sous la tente place de l'Eglise où les grillades et les gâteaux ont été unanimement appréciés.



La fête nationale a été célébrée le 13 juillet au soir.

Dimanche soir 13 juillet, les Berlingeois ont à nouveau célébré la fête nationale dans la salle d'activités du village. Là, les membres du Foyer Sport et Culture ont servi des grillades et un succulent jambon accompagnés de huit variétés de salade et les délicieux gâteaux confectionnés par les pâtissières de l'association ont à nouveau été plébiscités. En même temps, à l'entrée de la salle, la municipalité distribuait la brioche du 14-Juillet aux enfants de la commune. Petits et grands ont passé un bon moment, avant, pour certains, d'aller voir le feu d'artifice à Phalsbourg.

Sandra Motsch a distribué les brioches du 14-Juillet aux enfants de la commune.



Notre assemblée générale du 2 février a reconduit le comité dans son ensemble

Composition du comité :

Président : Dany Hamm

Vice-président : Marc Helmstetter

Trésorière : Christine Helmstetter – Trésorier adjoint : Gilbert Gantner

Secrétaire : Laurence Hamm – Secrétaire adjoint : Ludovic Hamm

Relations avec la municipalité : Grégory Motsch

Assesseurs : Isabelle Laschweng – Daniel Helmstetter

Le président

Dany Hamm

LES BRICOCHOUX



La chasse aux œufs

Une première chasse aux œufs a été organisée le 8 avril 2023. Nous avions caché pas moins de 200 œufs dépareillés que les enfants devaient retrouver. Après les avoir reconstitués ils devaient les échanger auprès de notre lapin de Paques pour recevoir un sachet de chocolats de la confiserie « Douceurs des Rohan » de Lutzelbourg. Une trentaine d'enfants accompagnées de leurs parents ont participé à cet évènement suivi d'un goûter.



Quelques carottes et poules ont rejoint les lapins déjà existant pour décorer le village.

Après-midi ludique

Le Samedi 30 mars, Manu et Michèle de « La cachette ludique » son venu lors d'un après-midi récréatif. Petit et grand on put passer un agréablement moment jeu. L'expérience a été très concluante et sera probablement reconduit. En attendant, retrouver les dans leur bar ludique a Petersbach !



Brocante du 3 sept

Notre Brocante a malheureusement, par faute d'inscriptions suffisantes, dû être annulée. Nous avons tout de même maintenu la venue du Food Truck Réunionnais Ti Caz Petrel qui a été agréablement surpris pour une première dans notre village !



Atelier confection bougies

Le 9 octobre, Johanna et Jérôme de « Ma p'tite flamme » de Zilling sont venu pour un deuxième atelier de confection de bougies. Encore une très belle soirée où tout le monde a pu repartir avec sa bougie.



Marché de Noël

Enfin l'année c'est terminé avec le premier marché de Noël à Berling le 19 novembre. C'était un très gros évènement pour nous, de magnifiques réalisations faites par des créateurs locaux et des entreprises ont fait la joie des visiteurs. L'évènement a attiré beaucoup de monde et cette journée a été une très belle réussite.

J'en profite pour remercier tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin à l'organisation, les conjoints et conjointes des membres de l'association, les membres du conseil municipale, Daniel et Marc de l'association « foyer sport et culture » ainsi que Maxime et Xavier pour la mise en place laborieuse de la superbe décoration XXL et de la tente.



A midi et tout au long de la journée, l'association proposait vin et jus de pomme chaud, knacks et speck sur pain ainsi que café et gâteaux préparée par nos soins.



Enfin, nous souhaitons remercier la commune pour la mise à disposition de l'ancienne laiterie que nous avons rangé et aménagé afin de l'utiliser dans le cadre de nos ateliers et réunions.



La chasse aux œufs du 30 Mars:

Cette année nous avons encore une fois eu beaucoup de succès avec près de 40 inscriptions !
Nous avons modifié légèrement les règles afin de rendre la chasse plus ludique.
Nous avons également rajouté quelques légumes afin d'égayer nos potagers.



Atelier attrape rêve avec Aurélie de « La Rose d'Auré » le 6 Avril :

Les participantes ont eu l'occasion de confectionner un superbe attrape rêve en macramé agrémenté de fleurs séchées et stabilisé ainsi que de rubans, perles... Tout le monde a fait preuve d'imagination et grâce aux conseil d'Aurélie quant au tressage de la toile, toutes les participantes sont reparties avec une création unique !



L'après-midi jeux de société avec « La Cachette Ludique » du 1^{er} Mai :

Comme l'expérience de l'année dernière a été un succès, cette année encore Michèle et Manu nous ont fait passer une excellente après-midi en nous apportant pleins de jeux différents. Vous avez été nombreux à venir vous amuser !

Atelier terrarium avec « Les petites mains de Cynthia »

L'une de nos membres particulièrement créatifs nous a proposé un atelier Terrarium. Le principe est de réaliser dans un contenant en verre un petit jardin autonome grâce à la condensation qui créer un cycle constant et donc un micro climat miniature. N'hésitez pas à faire un petit tour sur sa page Facebook ou elle propose diverses réalisations pour toutes les occasions : « les petites mains de Cynthia »



Atelier aquarelle avec Mélanie le 13 Juin :



Mélanie était venue pour nous faire un atelier aquarelle. Après nous avoir expliqué comment utiliser une roue chromatique (afin de trouver les couleurs complémentaires que nous souhaitions utiliser) elle nous expliqua le principe de l'aquarelle. L'aquarelle est une technique de peinture qui consiste à travailler en lavis, diluer plus ou moins les pigments dans l'eau. Les participantes sont reparties ravies avec de belles cartes à offrir ou à garder précieusement.

Atelier couronne d'Automne avec « Les petites mains de Cynthia »

Le 5 Octobre Cynthia nous a proposé un atelier couronne d'automne. Thèmes automnale ou Halloween, pour l'intérieure ou l'extérieure chacun a pu exprimer sa créativité grâce aux différents éléments apporter par notre animatrice !



Le Marché aux puces/brocante du 8 Septembre :

Les Bricochoux et l'association Foyer Sport et Culture ont encore une fois organisé main dans la main la Brocante du 8 septembre, malheureusement le temps n'a pas joué en notre faveur et nous saluons le courage des quelques exposants qui ont tenu jusqu'au bout malgré les trombes d'eau qui se sont déversées toute la matinée. Et même si les acheteurs ne se bousculaient pas trop, certains vendeurs étaient tout de même contents de leurs ventes. Mais d'un commun accord nous avons décidé d'arrêter de proposer cet évènement pour nous concentrer sur d'autres moins dépendant du mauvais temps.





Le Marché de Noël du 24 Novembre :

Pour cette deuxième édition, nous n'avons qu'une chose à dire « MERCI » au exposants et visiteurs qui sont venu très nombreux.

Nous nous retrouvons sous la présidence d'Isabelle à laquelle nous souhaitons plein de réussite dans cette aventure.

Patricia

La présidence Patricia WEISS cède sa place à Isabelle LASCHWENG le 28 novembre

Les Bricochoux, l'association créative du village

Depuis sa création, l'association Les Bricochoux propose aux habitants de partager des moments conviviaux autour du bricolage et des loisirs créatifs. Cette année encore, plusieurs ateliers ont rencontré un joli succès : la réalisation de lightbox, la fabrication de bougies,



la création de couronnes de Pâques, l'atelier florale sans oublier la traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants, qui a rassemblé petits et grands dans la bonne humeur.



L'association tient à remercier tous les participants pour leur enthousiasme, ainsi que les bénévoles qui contribuent à faire vivre ces rendez-vous.

Rejoindre les Bricochoux, c'est partager un moment d'échange, apprendre de nouvelles techniques et repartir avec ses propres créations.

Isabelle

LES ARBORICULTEURS DE PHALSBOURG ET ENVIRONS



Les années se suivent et se ressemblent, avec des périodes de sécheresse et de canicule, il est ainsi.

Les récoltes paraissent très satisfaisantes mais la quantité et la qualité varie entre nos villages et régions.

La grande quantité de fruits produits n'a pas que du bon, fruits de petite taille, moins sucrées, murissent tardivement et flétrissant.

Pour l'instant seul constat moins de maladie. Nos traditionnels cours de taille ont pu avoir lieu, et nos dernières assemblées générales annuelles ont également pu se tenir avec un très bon repas (merci Michel et Reinhold).

Nos alambics remplissent leurs fonctions dans notre village et village voisins.

Le comité et tous ses membres souhaitent une bonne récolte fructueuse pour cette année 2025.

Le Comité



LE CLUB DE PÉTANQUE

C'est merveilleux de faire partie d'un club de pétanque dans un charmant village de 320 habitants. Nos rencontres 2 fois par semaines, pendant les beaux jours sont une tradition précieuse, un moment où l'amitié et la passion pour ce jeu se mêlent.

Chers amis, levons nos verres pour célébrer ces moments passés ensemble comme après le match quand le temps le permettait. Que l'avenir nous apporte encore plus de partie inoubliable.

N'oublions jamais que le vrai trésor de notre club, ce sont les liens que nous tissons, bien plus solides que nos boules d'acier.

Rendez-vous sur le boulodrome d'avril à octobre.

Richard GANGLOFF



GYMNASTIQUE DOUCE

La commune a adhéré par une convention avec la Fédération Séniors Moselle début 2023, à travers une association Centre Communale d'Action Sociale représenté par le Maire.

Cette adhésion de cinquante euros annuels nous permet d'avoir en service une animatrice ou animateur du Département. Les cours de Gymnastique douce reprennent à nouveau en septembre pour une durée d'année scolaire, les mardis de 9 h à 10 h dans notre salle d'activités.

Le tarif est d'environ 160 € annuel par personne. L'équipe peut être composée de 8 à 15 personnes.



Par beau temps certains cours se font à l'extérieur



Fin du dernier cycle en ce mois de juillet

PAROISSE PROTESTANTE DE Berling, Hangviller, Pfalzweyer, Metting

S'engager, à quoi ça sert?



Il est à la mode de prendre du temps pour soi, sa famille, ses amis: partir en week-end, aller au restaurant, faire toutes sortes d'activités. Prendre un petit bol d'air dans le tumulte des vies professionnelles et personnelles qui s'entremêlent et ne laissent aucun repas.

Nos enfants grandissent dans cette idée qu'à côté de la course de la vie, il faut souffler, ce qui souvent, laisse peu de temps pour s'engager.

Dans les associations, dans nos villages, dans nos paroisses, on s'inquiète pour cette jeunesse qui n'a plus le temps. Qui prendra la relève? Quelle sera la suite ? Y aura t'il des forces vives pour continuer à porter des actions qui font du lien ?

Prendre du temps pour les autres et prendre du temps pour soi semblent incompatibles, comme si on ne pouvait pas faire les deux.

Et on se retrouve à choisir : il y a ceux qui s'oublient pour s'engager corps et âme pour une cause qui leur tient à cœur. Et il y a ceux qui estiment qu'ils n'ont pas le temps, qu'ils s'investissent déjà bien assez pour leur vie professionnelle et que le peu de temps qu'ils leur restent, ils veulent le consacrer à eux-mêmes et à leur famille.

Prendre du temps pour soi et pour les autres n'est-il donc pas possible ?

Vous connaissez certainement le proverbe : «Charité bien ordonnée commence par soi-même»

Avant de pouvoir donner, il faut apprendre à recevoir.

L'essentiel c'est de s'engager dans une cause qui nous tient à cœur et que l'on veut voir continuer. Nous n'avons pas besoin qu'une personne soit partout, mais nous avons besoin que partout, il y ait quelques personnes.

J'aimerais profiter de ces quelques lignes pour dire merci. Merci à tous ceux qui s'engagent de diverses manières. Merci de vous engager pour les autres. Votre engagement est important, même quand l'inquiétude grandit face à l'avenir. Donner du temps est un cadeau qu'on fait aux autres, mais aussi à soi.

Merci du fond du cœur à tous ceux qui soutiennent notre paroisse pour qu'elle puisse continuer de vivre et de remplir sa mission: annoncer l'Evangile.

Grâce à tous les soutiens, quels que soient leur nature: humains, financiers, matériels, moraux, nous pouvons, année après année, continuer à accompagner les familles pour les moments importants de leur vie, et vivre des moments de communion et de partage pendant nos activités et nos rencontres



Merci à tous ceux qui s'engagent. Même si vous pensez que votre engagement est minuscule, il est important. Le manque de bénévoles est criant dans tout un tas de situations, mais je crois qu'il n'est pas une fatalité.

Je crois que tout n'est pas fini, que tout ne s'arrêtera pas. Je crois que des jeunes continueront le travail qu'ont commencé nos anciens. Même si tout n'est pas pareil, l'essentiel, c'est que ça continue.

La pasteure, Lauriane KUHM



Ateliers pour les enfants des paroisses organisées par la Pasteure et les monitrices de l'école de dimanche mercredi 22 février 2023.



Installation du nouveau conseil presbytéral le 17/3/2024

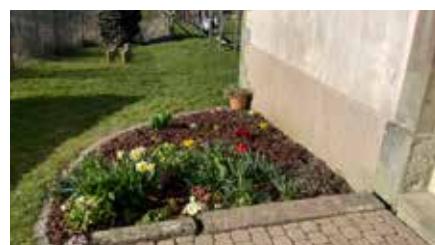


Elisabeth Dambacher du conseil presbytéral, après avoir mis en avant l'ouverture d'esprit et la volonté de rassembler de la pasteure dont c'était le premier poste, s'est adressée à elle en ces termes : « Vous nous avez apporté un vent de fraîcheur et de bonne humeur, merci ». La chorale l'Echo des Anges quant à elle, a déroulé ses plus belles chansons religieuses et les enfants de l'école du dimanche de Berling ont dansé la farandole autour de Laurianne Kuhm rythmée par des chants d'église. A l'issue de ce culte animé par l'organiste Julien Muller, les paroissiens ont partagé un moment de convivialité avec la pasteure sur le départ.

Laurianne Kuhm, la pasteure sur le départ a été honorée par les enfants de l'école du dimanche. Elle a fait ses adieux aux paroissiens.

Dimanche 9 mars la pasteure Laurianne Kuhm a fait ses adieux aux paroissiens de Hangviller, Berling, Metting et Pfalzweyer lors d'un culte célébré en l'église de Hangviller par la pasteure Danielle Hauss-Berthelin. Ce culte de départ de la jeune pasteure arrivée en 2019 a été suivi par de nombreux paroissiens venus rendre hommage à la femme d'église qui va maintenant prendre en charge les paroisses de Furchhausen et de Dettwiller.

Remerciements aux conseillers presbytéraux



ECOLE DU DIMANCHE

Ouverte à tous les enfants



Nous continuons à proposer des moments d'échanges et de réflexions sous différentes formes autour de l'histoire biblique, à la demande des enfants.

Au cours de ces deux dernières années, nous avons eu le plaisir d'être à plusieurs : Caroline Girard depuis des années, Flora Girardin pour quelques séances et Emma Girard, mon binôme depuis plusieurs mois. Ces jeunes, qui malgré leurs études donnent de leur temps pour participer à l'école du dimanche.

C'est une collaboration efficace qui nous permet de proposer aux enfants :



...la confection de bricolages très appréciés par les enfants fiers de pouvoir les montrer ou offrir à leurs parents ou grands-parents...

...de petites leçons sous forme ludique...



...la présentation de saynètes ou coeurs parlés à Noël...



...avec la distribution des cadeaux offerts par la commune...



Le tout fondé sur des valeurs comme le respect, l'entre aide et la tolérance.

Nous voulons remercier la commune de nous mettre à disposition une salle : la laiterie

Un grand merci aux enfants pour leur créativité et leur participation ainsi qu'aux parents pour leur aide et leur engagement.

Et enfin nous serions heureux d'accueillir d'autres enfants de 4 à 14 ans afin d'agrandir ce groupe de partage.

...et la préparation et la présentation de la saynète de Pâques.

Notre organisation actuelle est de 2 séances par mois le dimanche de 10 heure à 11 heure, les dates seront affichées devant la laiterie.

Les monitrices : Emma et Anita (tél : 06.37.80.81.57)

PAROISSE CATHOLIQUE DE PHALSBOURG

ET ENVIRONS



« La flamme de l'Espérance »

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes au cœur d'une année jubilaire inaugurée le 24 décembre dernier par le pape François avec l'ouverture des « Portes Saintes » des 4 basiliques majeures

(Saint-Pierre, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Paul-Hors-les-Murs) et qui s'achèvera le 6 janvier 2026 avec la fermeture de ces mêmes « Portes » par le pape Léon XIV. Suite au décès du pape François survenu le lundi de Pâques 21 avril, nous assistons à un passage de témoin entre deux successeurs de l'Apôtre Pierre. Ce sera Léon XIV, 267ème pape, élu le 8 mai, qui brandira le flambeau de l'Espérance pour éclairer notre monde meurtri par des guerres et des conflits armés.

2025 aura été l'année des élections qui marqueront l'histoire moderne : la réélection de Donald Trump comme président des Etats-Unis, première puissance mondiale, et l'élection de Léon XIV, premier pape nord-américain. A travers cette double élection, deux visions du monde s'affrontent : le pouvoir temporel incarné par le président américain est celui de l'argent, de la domination, de la déstabilisation et de l'exclusion ; le pouvoir spirituel incarné par le pape est celui de la paix, de la justice et de la vérité dans l'amour (cf : discours au corps diplomatique).

L'Esprit Saint et les cardinaux ont bien fait les choses, puisqu'ils ont élu le pape le jeudi 8 mai 2025, célébrant le 80ème anniversaire de l'Armistice qui mit fin à la Seconde Guerre Mondiale. Dans un monde en proie à la « troisième guerre mondiale par morceaux » pour reprendre l'expression du défunt pape François, Léon XIV a promis dans son discours inaugural de mettre tout en œuvre pour faire régner la paix. En reprenant à son compte la salutation du Christ ressuscité au matin de Pâques : « La paix soit avec vous tous ! », le pape donne le ton dès son apparition à la loggia de la basilique Saint-Pierre. Et il poursuit : « C'est la paix du Christ ressuscité, une paix désarmée, et une paix désarmante, humble et persévérente. » La paix véritable est la personne même de Jésus qui a donné sa vie par amour pour nous et nous invite à faire de même. Cette paix ne se gagne pas par les armes, mais par l'amour et le don de soi. Dans la continuité du pape François, le pape Léon nous invite à l'aider « à construire des ponts par le dialogue, par la rencontre, nous unissant tous pour être un seul peuple, toujours en paix ».

En gardant sa devise épiscopale « In Illo Uno Unum » : « En Celui qui est Un, nous sommes Un », le pape manifeste clairement sa volonté de rassembler en Christ tous les enfants de la terre pour qu'ils forment un seul corps, une seule âme, un seul cœur.

En cette année jubilaire placée sous le signe de l'espérance nous avons la certitude que l'avenir est entre les mains de Dieu et nous lui faisons confiance. Nous prions le Saint-Esprit qu'il accorde au pape Léon XIV, viceaire du Christ, la santé, le courage, la lucidité et la sagesse qui lui permettront de faire de l'Eglise « une maison pour tous, une maison dont les portes sont toujours ouvertes. »



Abbé Pierre LUONG+



FÊTE DES QUARTIERS

La fête du quartier Gare-Beau Soleil a réuni plus de soixante personnes



La fête du quartier Gare-Beau Soleil, organisée pour la quatrième fois cette année, connaît un succès grandissant. D'une cinquantaine de participants en 2024, elle est passée à plus de soixante le 31 mai dernier. Les résidents des maisons paires avaient préparé les apéritifs et les maisons impaires les desserts. Les deux chapiteaux installés dans la rue du Beau Soleil ont vibré grâce à la sono de Grégory. Quelques mordus de foot ont vibré, eux aussi, devant les exploits des champions parisiens devant l'écran installé par Arnaud. Les discussions commencées à l'apéritif se sont poursuivies et animées autour du barbecue grand format du foyer Sport et culture. La sono de Grégory s'est éteinte tard dans la nuit.

Article RL

PÉRISCOLAIRE AMICA

RPI BERLING - HANGVILLER - METTING - VESCHEIM

Espace ARCADIE à Vescheim

TARIFS PAR JOUR ET PAR ENFANT



	Tarif de base pour les enfants extérieurs aux quatre villages	Tarif de base BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM Avec application de réduction en fonction du quotient familial (avis d'imposition).
Matin 7h00 – 8h30 Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	3,00 €	2,25 €
Repas seul Midi animation 12h-14h Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	5,20 € 5,00 €	5,20 € 3,00 €
Soir 16h30-18h30 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	5,50 € avec goûter	3,50 € avec goûter
Forfait journée complète (7h00-8h30),(12h-14h) et (16h30-18h30) Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	12,50 € + Repas 5,20 € Soit 17,70€	8,75 € + Repas 5,20 € Soit 13,95€
Garde mercredi matin 7h-8h	2,00 €	1,50 €
Mercredi 8h-12h	8,00 €	6 €
Sans repas		
Mercredi 8h00-17h00 Avec repas	18 € +Repas 5,20€ Soit 23,20€	13,50€ +repas 5,20€ Soit 18,70€
Garde mercredi soir 17h-18h30	3 €	2,25 €



CLUB VOSGIEN

L'année 2024 restera dans nos mémoires et les archives de notre association qui a fêté comme il se doit le 150^{ème} anniversaire de sa création.

Ainsi nous avons inauguré non seulement cette belle gloriette que nous avons installée au Rocher du Petit Moulin (photo 1) mais également une stèle « 150 ans » visible au chalet du Limmersberg (photos 2 et 3), inaugurations entrecoupées d'un repas festif qui a vu la présence de 80 convives à la salle Vauban (photo 4) mise à notre disposition gracieusement par la Municipalité de Phalsbourg que nous remercions encore.

Outre ce vendredi 26 avril 2024 commémoratif, le Club Vosgien a tout au long de l'année rempli sa mission d'entretien, de balisage et d'équipement des 230 km qui lui sont dévolus.

Au niveau activité, elles ont été nombreuses que ce soit les randonnées du mardi, du jeudi, la marche nordique du samedi, notre week-end et semaine de randonnées (photo 5 du groupe à LARRESINGLE dans le Lot et Garonne), sans oublier nos traditionnelles Marche Populaire Internationale (28^{ème} édition) et rando choucroute

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous d'excellentes fêtes et une très belle année 2025, espérant vous voir très nombreux à nos côtés à la découverte de Dame Nature et de ces beaux paysages de notre belle France. Je ne résiste pas par ailleurs au plaisir de partager avec vous ce bon sens découvert sur un panneau d'un village du Lot et Garonne (photo n° 6).

Odile BOURGAUX, Présidente



**CLUB
VOSGIEN**



III. ACTIONS ET PROJETS RÉALISÉS

Entretien et travaux par l'équipe municipale et employés







TRAVAUX

LOTISSEMENT HUNDERT 2^{ÈME} TRANCHE AVEC LIMITATION 30 KM AVRIL MAI 2024



Le maire a retracé l'historique du lotissement en présence de la secrétaire de mairie et du conducteur des travaux.

Lancé en 2009 par la municipalité de l'époque, modifié en 2015 par les propriétaires des terrains regroupés en association foncière d'urbanisme, le lotissement Le Beau Soleil compte 18 nouvelles constructions sur ses 28 terrains entièrement viabilisés.

Les travaux avaient débuté en 2017. Lundi 12 août, le maire Ernest Hamm a marqué la fin du chantier lors d'une petite cérémonie sur le site en présence de Cédric Thévenet, conducteur de travaux au sein de l'entreprise TP Adam. Dans son allocution, le premier magistrat a nommé les entreprises participantes, TP Wendling pour les travaux de la première tranche du lotissement et l'entreprise TP Adam pour la deuxième tranche qui vient de s'achever.

A ce jour, il n'y a plus de terrain à vendre. Le lotissement compte actuellement 43 nouveaux habitants déjà bien intégrés dans la vie du village.

Travaux du nouveau lotissement terminés : 43 habitants en plus

Article RL

Travaux de réfection avec nouveau bitume sur la Route Départementale, rue Principale, et rue de la Scierie réalisés par le département



Nouveau marquage visuel de la Zone de Rencontre 20 km/h





Travaux effectués par ENEDIS en avril 2024 pour des branchements aux transformateurs de deux fermes avec panneaux photovoltaïques.

Déplacement du transformateur près de l'ancienne laiterie à l'arrière du parking de l'école.



Remerciements



Exploitations LENTZ et RICHERT



Nous pouvons remercier les exploitants agricoles de la commune pour leur respect à la propreté de notre village, des routes, ainsi que pour l'entretien des voies aux alentours de leur ferme.

Merci aussi pour leur disponibilité à différentes aides et spécialement à l'exploitation RICHERT pour l'entretien des accotements de la piste cyclable et les débroussaillages cette année des routes communales.



Travaux en Cours



Réfection bardage suite démolition



Nettoyage, entretien et réparation fuites d'eauaux balcons de l'immeuble de la commune



Création et curage du fossé le long de la piste cyclable



Abri pour notre pompe à incendie stockée à l'ancien tribunal de Phalsbourg



Réalisation d'un garage pour stocker le matériel de la commune



Rénovations et réparations de l'aire de jeux

IV. RENSEIGNEMENTS UTILES



En service depuis mars 2025



Nuisances sonores, troubles de voisinage

Pour rappel, afin de respecter le calme dans notre village, de ne pas déranger les voisins par des bruits de travaux avec des machines thermiques, tondeuses et autres, veuillez observer les horaires autorisés prévus par l'arrêté municipal 2022-10 :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 20h
 - Les samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Tolérance possible après entente avec le voisinage.
- Les dimanches et jours fériés : interdit

Feux

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit par la loi. Il génère nombre de nuisances et dangers : fumée, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles du voisinage.

Ce qui est permis quand il n'existe pas de solution de valorisation : les exploitants agricoles (cas limitatifs liés à l'entretien des arbres fruitiers, élagage des haies) les propriétaires forestiers (brûlage des rémanents forestiers).

Point justice

Des permanences « justice » offrant des conseils gratuits se tiennent au tribunal de proximité sis 52 avenue Clémenceau à Sarrebourg, uniquement sur rendez-vous : 03 87 76 03 48

- le premier mercredi du mois de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- le 3ème mercredi du mois de 13h00 à 16h00



En service depuis octobre 2024 nous pouvons déposer dans ce bac, à côté des conteneurs à papier et verre, les déchets alimentaires emballés dans un sachet papier ou journal sauf plastique.

N'hésitez pas à retirer en mairie votre kit panier avec quelques sachets offerts par Pôle déchets.



Carte PASS DÉCHETERIE

obligatoire depuis le 30 juin et utilisable aux déchèteries du Pôle déchets du PETR pays de Sarrebourg.
A retirer en mairie.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG CCPP

Un bulletin intercommunal nous est distribué régulièrement dans notre boîte aux lettres.

Ces lettres d'information nous informent des activités et des différents services administratifs dans notre Comcom.



Des dépistages gratuits sur le territoire Sarrebourg

Dans le cadre du Contrat Local de Santé Sarrebourg - Phalsbourg, la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en partenariat avec la société Hocoïa, ont proposé aux habitants du Pays de Sarrebourg de réaliser un dépistage gratuit du cancer de la peau, et/ou du risque cardiovasculaire.

Le nouveau numéro du **Paroles de Com**, votre magazine d'information est disponible depuis le début de l'été ! À découvrir en **version papier** à l'accès de la Maison de l'intercommunalité ou en **version numérique** par ici :



Pour toute information supplémentaire, merci de contacter :

Pierre SCHUTZ, Chargé de Mission Cohésion Territoriale

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg - 07 57 76 54 33 / p.schutz@pavsdephalsbourg.fr

A partir du premier janvier 2026 la CCPP bénéficiera d'une maison **France Services** itinérantes.

Aujourd'hui nous avons à disposition à la Maison des services Lobau au : 17, rue du Commandant Taillant à Phalsbourg

Bureau	Association ou Organisme	Cle	Télé.		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
REZ-DE-CHAUSSEE									
	La RIBAMBELLE		09 82 30 34 79	Mme BRAUN					07h30-18h30
1er ETAGE									
1	TREMPLIN BLEU	TB	03 87 24 47 80	Mme DUZDAREVIC		13h30-17h	08h30-12h 13h30-17h		09h-12h (1er et dernier mois)
2	MISSION LOCALE	ANPE	03 87 24 29 81	Mme PIERCY	13h30-17h sur RV (semaine paire) + 08h30-12h	08h30-12h 13h30- 17h sur RV		08h30-12h sur RDV	
3	ASSAP - Secouristes	ASAP	06 75 83 15 60	M. DOPPLER					20h-23h 1er vendredi mois
4	ANCIENS COMBATTANTS	CB	06 84 76 49 79	M. DE CARLI					10h - 11h30 2ème vendredi mois
"	PAD - CIDFF - Femmes	CB	03 87 76 03 48	Mme LEHAIR				09h30-13h 2ème jeudi mois	
"	UDAF - Familles	CB	03 87 23 74 44	Mme DIEDA	08h30-12h				
"	UNPI - Immobilier	CB	03 87 03 29 86	M. STUTZMANN			16h 3ème mercredi mois		
"	IMPÔTS	CB		M. ROSCHBACH		13h30-16h30 1er lundi mois			
5	ABIPA - Soins infirmiers	MT	03 87 25 13 94					sur RDV	
6	SCI Cor de Chasse	CR	06 08 30 89 08	M. HILBOLD					
7	TZ HABITAT - Aménag habit	CAF	03 56 67 79 76	M. KILIC				09h-12h30	
"	CCAS - Action sociale	CAF	03 87 24 40 00	Mme RACLET	17h30-18h30				
"	CAARUD - Enfance	CAF	07 69 56 86 27	Mme VENNET		14h-17h			
"	PAD - Conciliateur Justice	CAF	06 36 52 45 83	M. VALLEE				09h30-12h+13h30- 16h30 2ème jeudi mois	
"	PYRAMIDE EST - Mobilités	CAF	06 89 70 09 30	Mme VERFAILLIE	08h30-12h30				
"	WIMOOV - Mobilités	CAF	06 37 86 19 79	Mme ESSABAR		08h30-12h 13h30- 17h 1er mardi mois			
8	Permanence du Service Social Assurance Maladie	ABIPA	3646 "Service Social"	Mme LALUET		09h-11h30 2ème mardi mois sur RV		09h-11h30 2ème jeudi mois sur RV	
"	PAD - Avocats	ABIPA	03 87 24 40 00		08h-12h 2ème lundi mois sur RV				
"	Psychologue	ABIPA	06 21 79 43 93	Mme VAULOT			13h-20h sur RDV	à partir de 16h sur RDV	
9	PAD - CRESUS + AIDEMA	CRES	03 87 24 94 11	M. FORTIN	14h-15h				SUR RV
	Centre Moselle Solidarités	E2E	03 87 03 09 11						sur RV

URBANISME

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Avant, préau
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• > 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélevation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
• < 100 m² couverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : **aucune formalité**
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Quelles autorisations pour quels travaux ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet de **vérifier la conformité des travaux** par rapport aux règles d'urbanisme.

Avant d'effectuer des travaux dans sa propriété, il est recommandé de prendre contact avec la mairie pour **préciser les besoins, définir les contraintes et étudier sa faisabilité.**

💡 Selon l'importance des travaux, il faut **déposer un permis** (permis de construire, d'aménager, de démolir) ou **une déclaration préalable**.

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a mis en œuvre pour l'ensemble des 26 communes la possibilité de déposer de manière dématérialisée les demandes d'autorisations d'urbanisme, ce qui apporte un gain de temps dans le traitement de vos demandes.

L'accès se fait via le site internet de la CCPP à l'adresse suivante :
<https://www.paysdephalsbourg.fr/urbanisme/>

permettant d'accéder à la plateforme SIRAP :
<https://sve-paysdephalsbourg.sirap.fr/>

SERVICE GESTION COMPTABLE DE SARREBOURG

Vous pourrez payer les factures en numéraire dans des bureaux de tabac qui sont habilités par la Direction Générale des Finances Publiques, il suffit de vous munir de vos factures. Les encaissements arriveront d'une façon automatisée à la Trésorerie deux à trois jours après les encaissements réalisés par les buralistes.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Tel 03.87.23.72.00

Adresse électronique : sgc.sarrebourg@agfip.financer.gouv.fr

Sont habilités dans notre secteur :

→ Phalsbourg : La Tabatière – 8, Place d'Armes ; Tabac de la Liberté – 4, Rue de la Liberté.

→ Sarrebourg : Les Cordeliers – 21, Grand'Rue ; Tabac La Pierre à Feu – 26, Avenue de France ; Tabac Truong – 15, Rue Gambetta.

→ Saverne : Au Fer à Cheval – 7, Côte de Saverne ; Tabac "La Régence" - 19, Grand'Rue ; Tabac Press Monner – 110, Grand'Rue ; Tabac Rolling – 70, Grand'Rue.

62

CENTRE MOSELLE SOLIDARITÉS

Centre Moselle Solidarités - Territoire de SARREBOURG – CHATEAU-SALINS



LES MISSIONS AU SEIN DU CENTRE MOSELLE SOLIDARITES :

SERVICE SOCIAL POLYVALENT

Aide, accompagnement et conseils aux familles et personnes isolées pour des difficultés administratives, éducatives, financières, psychologiques ou professionnelles.

SANTE PUBLIQUE ET PROMOTION DE LA SANTE MATERNELLE ET INFANTILE

Santé des futures mamans et des enfants de la naissance à l'âge de 6 ans.

Modes d'accueil des jeunes enfants (agrément des assistantes maternelles, suivi des crèches collectives). Soutien à la relation parents-enfants et à l'exercice du rôle parental.

EVALUATION PROTECTION ADMINISTRATIVE

Evaluation des situations d'enfants exposés à un danger ou un risque de danger.

Accompagnement de familles dans leur fonction éducative et parentale.

ASE PROTECTION JUDICIAIRE

Dans le cadre d'un projet, suivi et protection des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, placés dans un établissement, chez une assistante familiale ou au domicile.

INSERTION ET HABITAT

Respect des droits et des obligations des bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

Actions d'insertion sociale et d'insertion par le logement.

Insertion professionnelle et accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA, en lien avec les acteurs locaux et les entreprises du territoire.

AUTONOMIE

Information sur les droits et aides pour les personnes en perte d'autonomie : personnes âgées ou personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Proposition de projets de soutien à domicile.

Aide dans les démarches, et recherche des établissements.

Orientation vers le service adapté.

Centre Moselle Solidarités : Horaires d'ouverture : 9h - 11h30 / 14h – 16h30

Site permanent :

Centre Moselle Solidarités de SARREBOURG :

1 rue Michèle Morgan – 57400 SARREBOURG

Tél : 03 87 03 09 10

Standard principal

Tél : 03.87.03.09.10

Service Social

Tél : 03.87.03.09.11

Santé Publique et de la Promotion de la santé Maternelle et Infantile

Tél : 03.87.03.09.13

Evaluation Protection Administrative

Tél : 03.87.25.85.20

ASE Protection Judiciaire

Tél : 03.87.25.85.05

Autonomie

Tél : 03.87.25.35.41

Insertion et Habitat

Tél : 03.87.25.96.20

Délégation Territoriale

Tél : 03.87.03.09.16

Sites non permanents (uniquement sur RV) :

ABRESCHVILLER

78 rue Général Jordy – 57560 ABRESCHVILLER

Tél : 03 87 03 09 11

LORQUIN

41 rue Général Leclerc – 57790 LORQUIN

Tél : 03 87 03 09 11

PHALSBOURG

17 rue du Commandant Taillant – 57370 PHALSBOURG

Tél : 03 87 09 09 10

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

Pour rappel, les cartes délivrées avant 2014, restent aussi valables 15 ans au lieu de 10.

FAIRE UNE PRE-DEMANDE EN LIGNE VIA L'ORDINATEUR, LA TABLETTE OU LE SMARTPHONE

Sur le site internet de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

On à défaut remplir un formulaire cartonné CERFA (tendant à disparaître) avec les dates et lieux de naissance des deux parents de la personne demandante :

Les pièces justificatives :

2 photos d'identité récentes (- de 6 mois) et de préférence chez un photographe et conformes aux normes (sans lunettes, avec col dégagé et sans sourire) ;

1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (par exemple : l'avis d'impôt récent, une facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, d'internet, d'enlèvement d'ordures ménagères, l'attestation d'assurance d'habitation) ;

L'ancienne carte d'identité et ancien passeport à changer ;

Si l'ancienne carte d'identité à plus de 15 ans, il faudra également fournir un extrait d'acte de naissance.

Pour les passeports, un timbre fiscal de 17 € (pour les enfants jusqu'à 13 ans), ou de 42 € (de 14 à 17 ans) ou de 86 € (adultes).

Les timbres fiscaux peuvent être achetés via le site de l'ANTS ou dans un bureau de tabac.

En cas de carte d'identité perdue, un timbre fiscal d'un montant de 25 € sera demandé quel que soit l'âge. Un formulaire de perte sera à compléter (en ligne ou en mairie).

Pour les enfants mineurs : original de la Carte d'identité du parent qui dépose la demande ainsi que la copie du jugement pour la garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce.

Pour les mariés : copie intégrale de l'acte de mariage (en cas de 1^{ère} demande).

Pour les personnes divorcées : jugement de divorce (en cas de 1^{ère} demande).

La présence de l'enfant est obligatoire au moment du dépôt du dossier en mairie quel que soit son âge. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (idem pour le retrait de la carte d'identité).

Les enfants majeurs vivant chez leurs parents doivent venir en mairie et présenter la carte d'identité originale du père ou de la mère, un des justificatifs de domicile ainsi qu'une lettre signée de la personne hébergeante indiquant que l'enfant est hébergé à l'adresse indiquée depuis plus de 3 mois.

POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'UN ORDINATEUR, D'UNE TABLETTE OU D'UN SMARTPHONE,

il est toujours possible de déposer une demande via un formulaire.

Retirer le formulaire à la mairie, prendre RDV dans l'une des mairies ci-dessous pour la remise du dossier avec l'ensemble des pièces justificatives et pour la prise d'empreintes. Les formulaires CERFA sont à chercher en mairie, avant le P.V.

Liste des mairies disposant d'une borne biométrique ou permettant le dépôt d'un dossier « papier » :

Mairie de Phalsbourg – place des Armes – téléphone : 03.87.24.41.21

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Hôtel de ville de Sarrebourg : 11 place Wilson téléphone : 03.87.03.05.06

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 heures

Mairie du Drulingen : 23 rue du Général Leclerc téléphone : 03.88.00.60.03

Lundi, mercredi, vendredi de 10 à 12h et de 14 à 16 heures

Mardi et jeudi de 14 h à 17h30

Mairie de Saverne : 78 Grand'rue téléphone : 03.88.71.52.71

Lundi au mercredi 8h30 à 12 h et 14h à 17h30

Jeudi 8h30 à 12 h

Vendredi de 8h30 à 12 h et 14h à 17 h

LISTE DES DÉLIBÉRATION

2023

Séance du 27 Janvier 2023

NUMERO	OBJET	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2023_01_01	Désignation du secrétaire de séance	6	/	/
2023_01_02	Bois bourgeois 2023 : fixation du prix des lots	8	/	/
2023_01_03	Demande de subvention dispositif AMISSUR 2023	8	/	/
2023_01_04	Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	6	1	1
2023_01_05	Modification de la délibération n°2022-12-03 du 25/11/2022 relative au vote des taxes directes locales 2023	6	1	1
2023_01_06	Adhésions de la commune pour l'année 2023	8	/	/
2023_01_07	Subventions communales 2023	8	/	/
2023_01_08	Nomenclature budgétaire et comptable M57 : délégation au Maire	8	/	/
2023_01_09	Retrait de la délibération n°2021-12-07 du 9 décembre 2021 relative à la désignation des membres siégeant à la commission intercommunale d'aménagement foncier	8	/	/

Séance du 17 mars 2023

2023_03_01	Désignation du secrétaire de séance	10	/	/
2023_03_02	Personnel en remplacement : paiement des heures complémentaires	10	/	/
2023_03_03	Modification de la délibération n°2023-01-03 du 27/01/2023 : demande de subvention AMISSUR	10	/	/
2023_03_04	Demande de subvention pour Fonds Vert - axe 2 – fonds de renaturation des villes et villages – REJETE	1	7	1
2023_03_05	Demande de subvention au Département pour un projet environnement et pédagogique - REJETE	2	5	2
2023_03_06	Reprise des délibérations relatives aux taxes directes locales	9	/	/
2023_03_07	Convention de groupement de commande pour la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde PCS - REJETE	/	9	/
2023_03_08	Budget principal : approbation du Compte de Gestion 2022	9	/	/
2023_03_09	Budget principal : approbation du Compte Administratif 2022	8	/	/
2023_03_10	Budget principal : Vote du budget primitif 2023 - REJETE	3	6	/

Séance du 31 mars 2023

2023_03_11	Désignation du secrétaire de séance	10	/	/
2023_03_12	Budget principal : vote du budget primitif 2023 - REJETE	4	5	1

Séance du 08 avril 2023

2023_04_01	Nomination du secrétaire de séance	8	/	/
2023_04_02	Budget Principal : vote du Budget Primitif 2023 – REJETE – ANNULE LE 24/04/2023	3	5	/
2023_04_03	Délibération relative au maintien ou non des adjoints dans leurs fonctions - REJETE	1	6	1
MOD2023_04_02	Budget principal : vote du Budget Primitif 2023 - REJETE	3	5	/

Séance du 09 juin 2023

2023_06_01	Revertement de 90 % de la TLCFE aux communes par la communauté de communes du Pays de Phalsbourg	8	/	/
2023_06_02	Création d'un poste d'ATSEM	8	/	/
2023_06_03	Paiement des heures complémentaires à la remplaçante de la secrétaire de mairie Mme Cindy ROUFET	8	/	/
2023_06_04	Paiement des heures complémentaires au gestionnaire informatique et divers M. Pascal ENGELMANN - REJETE	3	5	/
2023_06_04MOD	Paiement des heures complémentaires au gestionnaire informatique et divers M. Pascal ENGELMANN - REJETE	3	5	/
2023_06_05	Demande de subvention pour Fonds Vert-axe 2-fons de renaturation des villes et villages - REJETE	2	6	/
2023_06_06	Demande de subvention au Département pour un projet environnemental et pédagogique - REJETE	2	5	1
2023_06_07	Taxe d'aménagement 2024	8	/	/
2023_06_08	Commission communale et intercommunale consultative de chasse	8	/	/
2023_06_09	Modification des commissions communales	8	/	/
2023_06_10	Utilisation de l'ancienne laiterie	8	/	/

Séance du 10 juillet 2023

2023_07_01	Recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité	8	/	/
2023_07_02	Suppression et création du poste de secrétaire de mairie	8	/	/
2023_07_03	Modification de la DCM n°2023-06-02 du 9 juin 2023 : création d'un poste d'ATSEM	8	/	/
2023_07_04	Résiliation du bail de fermage lot n°2 appartenant à la commune : nouvelle attribution	7	/	/

Séance du 21 septembre 2023

2023_09_01	Dons AMF MAROC - REJETE	2	6	/
2023_09_02	Désignation d'un référent communal RGPD	8	/	/

2023_09_03	Désignation d'un référent laïcité	8	/	/
2023_09_04	Règlement location salle d'activités : modification	8	/	/
2023_09_05	Lots fermage des terrains communaux - REJETE	1	5	2

Séance du 30 octobre 2023

Annulée : 3 présents /8

Séance du 06 novembre 2023

2023_11_01	Désignation du secrétaire de séance	6	2	/
2023_11_02	Location de la chasse 2024-2033	7	/	1
2023_11_03	Lots de fermage des terrains communaux	7	/	/
2023_11_04	Demande de subventions au Département pour un projet patrimonial - REJETE	3	5	/
2023_11_05	Paiement d'heures complémentaires à la secrétaire de Mairie Mme Véronique GILLES - REJETE	2	5	1
2023_11_06	Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)	8	/	/

Séance du 27 novembre 2023

2023_11_07	Validation du caractère d'urgence de la convocation du Conseil Municipal	6	/	/
2023_11_08	Budget 2023 : décision modificative	6	/	/

Séance du 14 décembre 2023

2023_12_01	Transport méridien	8	/	/
2023_12_02	Délibération autorisant l'exécutif à commander et à solliciter une subvention dans le cadre du programme FUS@E - REJETE	3	5	/
2023_12_03	SCOT	8	/	/
2023_12_04	Revalorisation des loyers - REJETE	/	8	/
2023_12_05	Délégation de l'admission en non-valeur des créances de faible montant, soit jusqu'à 100 € - REJETE	/	7	1
2023_12_06	Renouvellement contrat de travail de Mr Pascal ENGELMANN - REJETE			
2023_12_07	Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle - REJETE	2	4	1
2023_12_08	Nomination d'un conseiller délégué - REJETE	2	5	/

2024

Séance du 18 janvier 2024

2024_01_01	Désignation secrétaire de séance	5	1	2
2024_01_02	Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : attribution du lot unique suite à l'adjudication – ANNULE : le 29/01/2024			
2024_01_02_BIS	Baux de chasse communaux pour la période 2024-2033 : attribution du lot unique suite à l'adjudication	8	/	/
2024_01_03	Bois bourgeois 2024, fixation du prix des lots	7	1	/
2024_01_04	Adhésions de la commune pour l'année 2024	7	1	/
2024_01_05	Subventions communales 2024	8	/	/

Séance du 25 avril 2024

2024_04_01	Désignation secrétaire de séance	5	1	/
2024_04_02	Nomination d'un conseiller délégué - REJETE	2	5	/
2024_04_03	Création d'un poste d'ouvrier communal - REJETE	2	5	/
2024_04_04	Extension, viabilisation de la rue du Chemin de Fer - REJETE	2	5	/
2024_04_05	Vote des taxes directes locales	8	/	/
2024_04_06	Fermages 2023 : loyers des baux ruraux	7	/	/
2024_04_07	Budget principal : approbation du compte de gestion 2023 - REJETE	3	5	/
2024_04_08	Budget principal : approbation du compte administratif 2023 - REJETE	2	5	/
2024_04_09	Budget principal : vote du budget primitif 2024 - REJETE	2	6	/

Séance du 26 septembre 2024

	Quorum non atteint			
--	--------------------	--	--	--

Séance du 03 octobre 2024

2024_10_01	Désignation du secrétaire de séance	5	3	/
2024_10_02	Approbation du PV de la séance du 25 avril 2024 - REJETE	/	/	/
2024_10_03	Décision modificative budgétaire	/	/	/
2024_10_04	Ecole, semaine de 4 jours : reconduction de l'application du décret du 27 juin 2017	7	/	1
2024_10_05	Adhésion au contrat d'assurance statutaire 2025-2025- REJETE	3	5	/

Séance du 16 octobre 2024

2024_10_06	Désignation du secrétaire de séance	4	2	/
2024_10_07	Approbation du PV de la séance du 03 octobre 2024 - REJETE	1	5	1
2024_10_08	Validation du caractère d'urgence de convocation Du Conseil Municipal	7	/	/
2024_10_09	Décisions modificatives du budget en fonctionnement - REJETE	3	4	/
2024_10_10	Décision modificative du budget en investissement : Emprunts - REJETE	3	4	/
2024_10_11	Décision modificative du budget en investissement : Agencement pompe incendie - REJETE	1	5	1
2024_10_12	Décision modificative du budget en investissement : Autres bâtiments publics, garage pour stockage matériaux communaux - REJETE	2	4	1
2024_10_13	Décision modificative du budget en investissement : Installation voirie, sécurisation - REJETE	2	4	1

Séance du 16 décembre 2024

2024_12_01	Désignation du secrétaire de séance	4	3	/
2024_12_02	Approbation du PV de la séance du 16 Octobre 2024	1	6	/
2024_12_03	Adhésions de la Commune pour l'année 2025	/	/	/
	Subventions communale2024_12_04	7	/	/

2024_12_05	Revalorisation des loyers 2025	6	/	1
2024_12_06	Fermage	3	/	3
2024_12_07	Aménagement foncier : proposition Pfalzweyer dans le périmètre - REJETE	1	6	/

2025

Séance du 09 janvier 2025

2025_01_01	Désignation du secrétaire de séance	5	2	1
2025_01_02	Approbation du PV de la séance du 16 Décembre 2024 - REJETE	2	4	2
2025_01_03	Validation du caractère d'urgence de convocation du Conseil Municipal	8	/	/
2025_01_04	Ajout d'un point à l'ordre du jour	8	/	/
2025_01_05	Décision modificative exceptionnelle du budget	3	2	3
2025_01_06	Taxe d'aménagement	3	/	3
2025_01_07	Taxe foncière	5	/	1

Séance du 17 mars 2025

2025_03_01	Désignation du secrétaire de séance	5	2	1
2025_03_02	Approbation du PV de la séance du 09 Janvier 2025 - REJETE	2	5	1
2025_03_03	Budget principal : approbation du compte de gestion 2024 – REJETE	3	5	/
2025_03_04	Budget principal : approbation du compte administratif 2024 - REJETE	2	5	/

Séance du 07 avril 2025

2025_04_01	Désignation du secrétaire de séance	4	2	1
2025_04_02	Approbation du PV de la séance du 17 Mars 2025 - REJETE	2	4	1
2025_04_03	Désignation du conseiller comme représentant au sein du Conseil des Syndics de l'AFUA	6	/	/
2025_04_04	Création d'un poste de rédacteur principal 1 ^{ère} classe contractuel - REJETE	3	4	/
2025_04_05	Création d'un poste d'ouvrier communal - REJETE	3	4	/
2025_04_06	Budget principal : vote du budget primitif 2025 - REJETE	3	4	/

Séance du 10 avril 2025

2025_04_07	Désignation du secrétaire de séance	4	3	/
2025_04_08	Approbation du PV de la séance du 07 Avril 2025 - REJETE	1	5	1
2025_04_09	Validation du caractère d'urgence de convocation du Conseil Municipal	7	/	/
2025_04_10	Création d'un poste de rédacteur principal 1 ^{ère} classe contractuel - REJETE	2	5	/
2025_04_11	Budget principal : vote du budget primitif 2025 validé avant le vote le 07.04 - REJETE	2	5	/

Les délibérations ne figurent pas dans ce bulletin, elles sont disponibles sur notre site internet ou sur demande en mairie

BUDGET 2023

Budget principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	129 611,37	209 404,20	339 015,57
Dépenses	45 362,79	197 401,40	242 764,19
Résultat propre de l'exercice	84 248,58	12 002,80	96 251,38
Report de l'exercice 2022	42 939,42	210 097,68	253 037,10
Résultat de clôture 2023	127 188,00	222 100,48	349 288,48

349.288,48 € Excédent reporté au budget 2024.

BUDGET 2024

Budget Principal	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	15 751,01	214 738,43	230 489,44
Dépenses	165 967,16	186 082,90	352 050,06
Résultat propre de l'exercice	-150 216,15	28 655,53	-121 560,62
Report de l'exercice 2023	127 188,00	222 100,48	349 288,48
Résultat de clôture 2024	-23 028,15	250 756,01	227 727,86

227.727,86 € Excédent reporté au budget 2025.

BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	469 188,88 €	218 432,00 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0,00 €	0,00 €
	002 RESULTATS DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00 €	250 756,00 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	469 188,00 €	469 188,00 €

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT	61 293,00 €	234 654,00 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	3000,00 €	36 828,00 €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	23 028,15 €	0,00 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	87 321,00 €	271 482,00 €
TOTAL DU BUDGET		556 509,00 €	740 670,00 €

Confort budgétaire avec un excédent de 184.161,00 € (740.670,00 – 556.509,00)

SALLE D'ACTIVITÉS

Extrait règlement

Article 1 : Règlement et tarif :

Le conseil municipal rédige le règlement de location et fixe les tarifs de mise à disposition. Ce règlement peut être amendé à tout moment par le conseil municipal suivant les nécessités. Les tarifs sont revus annuellement. Une personne issue et désignée par le conseil municipal fera appliquer avec rigueur le présent règlement. La personne désignée est M. MOTSCH Grégory.

Article 2 : Description de la surface louée :

La salle communale, dénommée SALLE D'ACTIVITES, est propriété de la commune de BERLING. Seul le sous-sol, est concerné par la location. Sont donc exclus, tout le rez-de-chaussée (école) et tout le premier étage (mairie).

La salle est composée principalement :

- 1 entrée
- 1 salle
- 1 cuisine équipée - bar
- 1 bloc sanitaire dames et hommes

Pour des questions de sécurité le nombre de places doit être limité à cent personnes (100).

Article 3 : Calendrier d'utilisation :

Un calendrier d'utilisation par les associations du village sera établi chaque début d'année.

Les autres réservations se feront auprès de M. MOTSCH Grégory. Une convention précaire de mise à disposition sera établie pour chaque location, même pour les associations communales.

Article 4 : Les manifestations autorisées :

LA SALLE D'ACTIVITE peut être utilisée aux fins suivantes :

- ❖ Par les scolaires du regroupement pédagogique de VESCHEIM, BERLING, HANGVILLER et METTING, pour toutes représentations à but non lucratif. La mise à disposition se fera gratuitement. Les enseignants sont responsables du maintien de l'état général de la salle.
- ❖ Les réunions d'assemblée générale des associations communales, les assemblées des différentes collectivités (Communauté des communes, syndicat, associations des maires et adjoints etc...) La mise à disposition se fera gratuitement.
- ❖ Culturelles : réunion, conférence, séminaire d'entreprise, projection, représentations diverses de spectacle, concert etc. L'organisateur est responsable de l'utilisation et du maintien de l'état général de la salle.
- ❖ Manifestations diverses : fête, loto, banquet, dîner dansant, bal etc. (ces manifestations à but lucratif ne pourront être organisées que par des associations officielles). L'organisateur est responsable de l'utilisation et du maintien de l'état général de la salle.
- ❖ **Fêtes privées** : apéritif, mariage, baptême, communion, anniversaire, fête de famille, enterrement etc... (**pour la tranquillité du voisinage location uniquement le week-end sauf pour les fêtes exceptionnelles 14 juillet, 31 décembre...**). L'organisateur est responsable de l'utilisation et du maintien de l'état général de la salle.

Toute utilisation autre, ou cas particulier risquant de perturber l'ordre public, est laissé à la seule initiative du Maire et du Conseil Municipal. Toute activité devra avoir l'aval de la commune pour pouvoir être pratiquée régulièrement dans les locaux définis.

Article 5 : Les réservations :

La réservation de la salle sera effective à la signature de la convention précaire de mise à disposition. Cette convention devra être signée au plus tard, un mois avant la date de location.

En cas de désistement, outre les cas de force majeur, le montant de 50% du tarif de la location sera conservé.

A contrario, aucun dédommagement ne pourra être demandé par l'organisateur en cas de non disponibilité de la salle provoquée par un cas de force majeur (inondation, incendie, destruction partielle, danger pour la sécurité du public, etc.) ni pour les équipements de cuisine en panne (congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, four etc..). La période de réservation sera fonction de l'ordre de réservation.

Tarifs location

Location	Extérieurs	Habitant de Berling	Association de Berling
	Tarif	Tarif	Tarif
SALLE + cuisine + vaisselle	180 €	150 €	/
SALLE sans électroménagers, sans vaisselle	100 €	75 €	/
SALLE en demi-journée (enterrement, apéritif, goûter... sans repas) sans électroménager, sans vaisselle	50 €	40 €	/
VAISSELLE	20 €	20 €	/
VAISSELLE (location à emporter maximum 50 couverts)	/	20 €	/
Sonorisation	20 €	20 €	Gratuit
Vidéo projecteur	20 €	20 €	Gratuit
Nettoyage (salle, cuisine et WC) Sur demande, facturé à l'heure	25 € l'heure	25 € l'heure	/
Electricité (forfait : hiver : 30€ été : 15€ Divisé par 2 si location en demi-journée)			Gratuit
ORDURES MENAGERES (sauf évacuation par le loueur)	20 €	Gratuit	Gratuit
Manque ou casse de matériel à facturer (cf. : règlement)			



LES ENTREPRENEURS DE BERLING



JUNG
EMBALLAGES EN BOIS - PALETTES - CAISSES - ÉCO PELLETS

23 rue de la Scierie
57370 BERLING
Tél : 03 87 08 00 57

www.jungalbert.fr



HAESSIG
ENVIRONNEMENT
Location de Bennes - 57370 BERLING
Tel : 03.87.08.55.31 / haessig.environnement@orange.fr



Patrick BURKHALTER
Courtier en Assurances et en :
Prêts Immobiliers + Rachat de Prêts
Immobiliers (IOBSP) et en :
Regroupement de Prêts (MIOBSP) et
Epargne, Placements
1, Imp. Albert Will 57370 BERLING

03.87.08.01.45 patrick.burkhalter@orange.fr
06.73.39.03.02 Oris 07022483



Autos Ludo
0681022205

Schneider Ludovic
Entretien et réparations de véhicules toutes marques et engins t.p.
autostudo@yahoo.com

9 rue burgass | 57370 Berling
devis et réparations sur rendez-vous
siret 794 258 269 00032

Cédric LENTZ

07.65.29.09.18

cedric.lentz@cle-informatique.com



CLE
INFORMATIQUE
La technologie à votre service



L'Espace Bien Etre
Chez Nina
Médium Canal

7 rue de la Gare
57370 PHALSBOURG
Tél. 03 87 07 65 41
lespacebienetre.cheznina@gmail.com

- GUIDANCE SPIRITUELLE •
- SOINS ÉNERGÉTIQUES •
- SOLARIUM • ONGLERIE •
- MASSAGES CORPORELS •
- RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE •
- COACHING POWER PLATE •
- LUMINOTHÉRAPIE •

10 % de réduction sur les massages pour les habitants sur présentation de l'annonce



Entretien & réparations
auto toutes marques
Mécanique
Diagnostic
Pneus

57370
BERLING

06 29 17 21 48

manumeca57370@gmail.com

GARAGE
MANUMECA 57

NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgences :

Pompiers	18
- UO de Phalsbourg Capitaine Stéphane SCHEFFLER.....	03 87 24 14 90
Gendarmerie	17
- COB de Phalsbourg Major Clément MARMET.....	03 87 24 10 08
SAMU	15
CMS (Centre Moselle Solidarité) de Sarrebourg (maltraitance)	03 87 03 09 10

Hôpitaux :

Saint-Nicolas Sarrebourg	03 87 23 24 25
Sainte-Catherine Saverne	03 88 71 67 67

Ecoles (Directrices) :

BERLING : Mme Wiham ODSTRCIL - Maternelle - GS - CP	
Mme Sahra CUVILLIER	03 87 08 05 07
METTING : Mme Frédérique WEBER - Maternelle PS - MS....	03 87 08 00 18
HANGVILLER : Mme Charline KOLOPP - CE2,CM1,CM2.....	03 87 08 00 86
VESCHEIM : Mme Laëtitia KRINER-GONZALES - CP,CE1,CE2..	03 87 08 00 53

Presbytères :

Protestant Hangviller	03 87 08 01 16
Catholique Phalsbourg Abbé Pierre LUONG	03 87 24 11 09

Correspondant Presse locale RL/DNA :

Dany HAMM	06 32 28 79 28
-----------------	----------------

Agence postale communale de Metting

Bâtiment de la Mairie 03.87.07.67.98
57 rue BOESCH

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 17h à 19 h

Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h





Photos L.C.